APPEL
AUX
JEUNES LYONNAIS.

Légataires de la liberté que nous ont transmise nos pères, après l'avoir acquise au prix de leur repos, de leurs fortunes et de leurs vies, serions-nous insensibles aux dangers qu'elle court? Pourrions-nous demeurer spectateurs froids et impassibles des combats que lui livre incessamment ce ministère, dont l'esprit ténébreux flétrit, comme un souffle impur, tous les sentimens généreux et nobles; dont la main révolutionnaire ébranle ces institutions fondées à toujours par le roi-législateur, parce qu'elles étaient réclamées par la nécessité des temps et le progrès des lumières, comme il le dit lui même dans le préambule de la Charte?

La liberté des journaux, que de véritables hommes d'état, forts de leur conscience et de la pureté de leurs intentions, eussent dû inventer, si elle n'existait pas, dans les circonstances présentes où la loi appelle les citoyens à concourir à la formation nouvelle des listes électorales; la liberté des journaux, ce droit sacré dans un pays libre, se trouve anéantie par une censure ridicule, et plus ridiculement exercée (1).

---

(1) Croirait-on que la censure de Lyon n'a pas voulu laisser annoncer la capture de deux navires français par des corsaires algériens, lorsque cet avis qui ne compromettait nullement la religion et la légitimité, pouvait, en éclairant le commerce, lui faire éviter de plus grands malheurs?

Eh bien ! Paris nous donne un grand exemple. Là, s'est formée comme par enchantement une association bienfaitrice, destinée à remédier au mal. Au moyen d'une souscription mensuelle, elle fait imprimer à ses frais d'innombrables brochures, qui suppléent en partie, du moins pour la capitale, à cette liberté que nous pleurons, et que le Monarque détrompé ne saurait tarder long-temps à nous rendre.

Et nous, jeunes habitans de la seconde ville de France, si intéressée par son industrie à une bonne représentation nationale, de cette capitale du Midi, qui doit exercer sur tous les départemens méridionaux l'influence des bonnes opinions, non moins que des arts utiles, pourrions nous aujourd'hui rester en arrière ? Nous avions tous senti qu'il était urgent de répondre à l'appel de la Capitale.

Nous vous présentons aujourd'hui un modèle d'association conforme à ce que la Charte nous permet ; car nous ne voulons ni moins ni plus. Cette démarche toute légale déconcertera nos adversaires, qui ne spéculent que sur notre manque d'union, comme ils le prouvent assez, quand ils attaquent et outragent cette génération nouvelle, qui n'espère la victoire que des lois et de leur franche exécution. Ce ne sera pas nous, chers concitoyens, qui vous proposerons jamais rien d'illicite, nous qui professons pour la Charte une espèce de culte !

Chose admirable, et peut-être inouie dans les annales de l'histoire ! C'est la jeunesse actuelle qui prêche le respect des lois, et qui réclame le maintien de l'ordre établi ; tandis que les idées révolutionnaires sont le partage de ces hommes de l'autre siècle, de qui l'on peut dire qu'ils rêvent plutôt qu'ils ne conspirent le retour à l'ancien régime. Pour nous, purs des excès de la révolution, sans regrets du passé, comme sans esprit de vengeance, nous, qui ne connaissons que par l'histoire les divers gouvernemens que nos pères ont faits ou subis, nous, heureusement étrangers aux souffrances et aux déchiremens qui ont précédé l'enfantement

de notre constitution, frères jumeaux de la Charte, comme l'a dit quelqu'un, nous nous fions à l'avenir pour assurer le complément de son triomphe. Et, en effet, certains que nous sommes du succès infaillible de nos doctrines fondées sur la raison, et secourus par un auxiliaire infatigable, le temps, à quoi nous servirait une secousse violente? Il suffit à notre bonheur présent de prévoir la glorieuse liberté qui nous attend, et d'en jeter les fondemens indestructibles par des moyens irréprochables. Un de ces moyens est celui que nous vous proposons, qui consiste à concourir mensuellement par un don quelconque, chacun selon ses ressources, à l'impression d'un grand nombre de brochures que nous répandrons avec profusion, et toutefois avec discernement. Les premières seront, sans nul doute, destinées à ceux de nos concitoyens qui sont aptes à faire partie des colléges électoraux, mais qui, par ignorance, faiblesse ou apathie, ne répondent point à l'appel de la loi et au vœu de la patrie.

Le sacrifice que nous vous demandons ne peut être bien long; vous savez que l'article 50 de la Charte ordonne la convocation des Chambres chaque année, et que la censure cesse de plein droit un mois après leur ouverture. Encore trois ou quatre mois, et la charge que votre amour du pays vous aura imposée, cessera, aux applaudissemens de la France. Alors les journaux, maintenant lacérés, mutilés, rentreront en ligne, et vous remplaceront sur le champ de bataille que votre contenance ferme et imposante aura conservé pur de l'envahissement de nos adversaires.

Puisque nous parlons de sacrifices patriotiques à la jeunesse, il est encore une coopération que nous réclamons de vous en passant, concitoyens jeunes et actifs, vous que les travaux des écoles, maintenant suspendus, laissent momentanément libres, ou bien qui pouvez quitter vos occupations de la ville pour aller à la campagne recueillir les trésors de la terre, mettez à profit vos loisirs, utilisez-les, ennoblissez-les; en parcourant les champs, ayez tou-

jours en mémoire la chose publique ; éclairez les électeurs ignorans, encouragez les faibles, excitez les insoucians ; et si, en rentrant dans vos écoles, ou bien en reprenant vos travaux quelconques, vous pouvez dire que vous avez gagné un vote à la patrie, vous serez bien payés de votre dévouement, bien récompensés de vos efforts.

Vous savez, Messieurs, que nos idées, toutes portées, par opposition aux mœurs des siècles précédens, vers les études sérieuses et les graves intérêts de l'Etat, excitent le désespoir de nos adversaires. N'avons-nous pas vu les organes ordinaires du pouvoir se disputer le lâche honneur de nous insulter ? N'avons-nous pas entendu des voix qui s'éteignent, regretter les mœurs de la régence ? Eh bien ! Messieurs, nous ne nous démentirons pas, dussent les cris de nos adversaires redoubler de violence ; et, dans la circonstance qui nous occupe, nos efforts nous feront atteindre le but.

Eh quoi ! pour des intérêts qui ne sont pas les leurs, on réussirait à faire braver la mort aux hommes ! on parviendrait à les échauffer de tout l'enthousiasme de mille sottises politico-religieuses ! et les doctrines qui seules peuvent ai re leur bonheur en fondant leur liberté, seraient aussi les seules qu'il serait impossible de leur faire goûter ! Non, non: pensons mieux de la nature humaine. Sans doute, tous les habitans d'un pays, tous les citoyens d'un département, ne sont pas également éclairés ; mais, par la multiplicité des publications, vous ferez percer la lumière là où vos adversaires ne désirent que la nuit. Electeurs ou non, tous vos lecteurs apprendront à aimer les lois et la Charte, ou se fortifieront dans cet amour sacré. Par votre zèle, par votre persévérance, par votre patriotisme enfin, d'un mal vous aurez fait surgir un grand bien ; puisque, par vos publications réitérées, vous aurez autant contribué à l'éducation constitutionnelle de la France, que les feuilles périodiques l'eussent fait en pleine liberté. Et bientôt, convaincus de l'inutilité de leurs mesures